

Licence professionnelle Technique du Son et de l'Image :

mention : Systèmes et Technologies Audiovisuelles Professionnelles

Code diplôme France compétences : 25032315

CFA UNION

Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX

Tél : 01.69.15.32.54 www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION

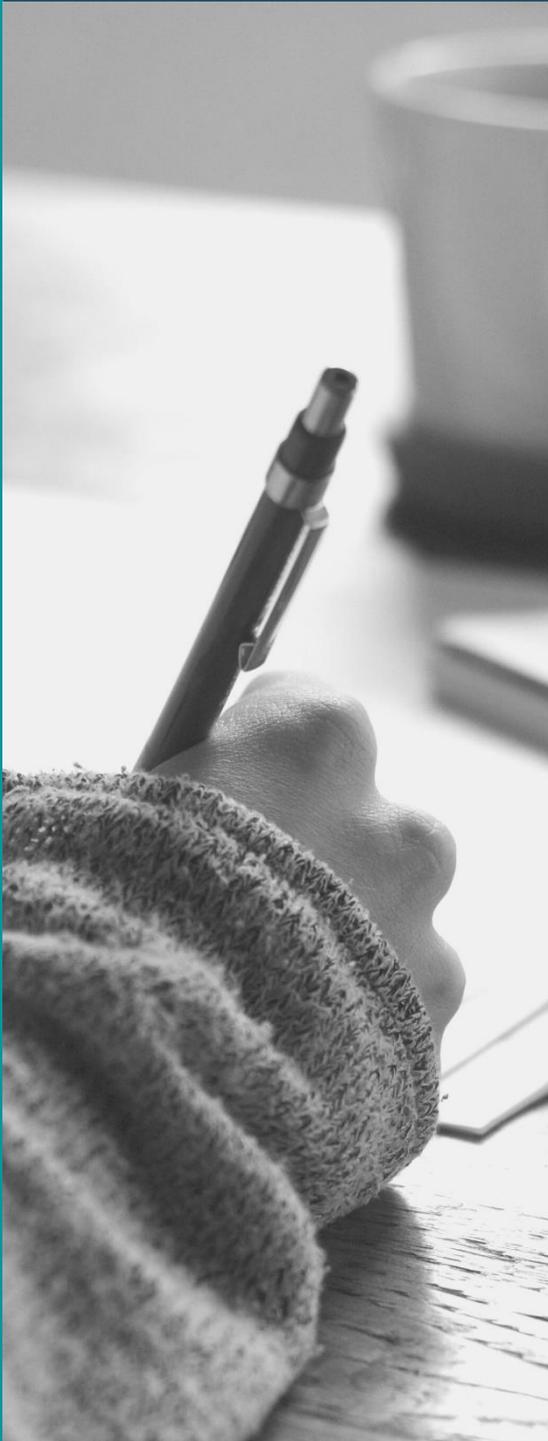


Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4-5
- Modalités d'organisation	P.6
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.6
- Durée de la formation	P.6
Le programme	P.7
Le calendrier d'alternance	P.8
Les moyens humains	P.9
Fiche RNCP	P.10

VOS CONTACTS



• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Filippo FABBRI
filippo.fabbri@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

Christiane ARGENTIN
christiane.argin@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation :

IUT de Cachan
9 avenede la division Leclerc – 94230 CACHAN

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Anna TOTH
tél : 01.69.15.35 12 / anna.toth@cfa-union

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

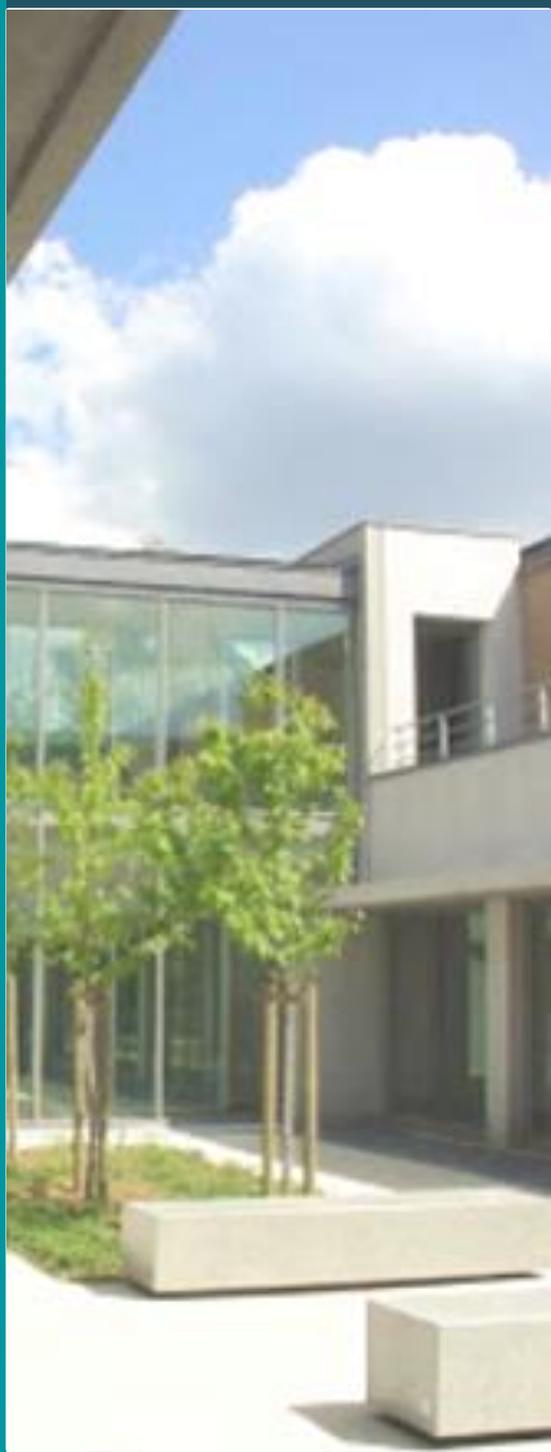
Référente Handicap :

Anna TOTH
Tél : 01 69 15 35 12 - 06 07 80 85 37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

L'accès est ouvert aux titulaires d'un BAC + 2, DUT GEii, MP, MMI, BTS Métiers de l'audiovisuel, Systèmes numériques – électronique et communications – IRIS, Diplôme des Métiers d'art, L2 type EEA, ...

- **Modalités** : dossier et entretien

- **Date de la formation** :

du 03/10/2022 au 08/09/2023

- **Réunions d'informations destinées aux stagiaires** :

- **Date de la rentrée universitaire** :

03/10/2022

➤ **Conditions d'admission :**

L'accès est ouvert aux titulaires d'un BAC + 2, DUT GEii, MP, MMI, BTS Métiers de l'audiovisuel, Systèmes numériques –électronique et communications – IRIS, Diplôme des Métiers d'art, L2 type EEA, ...

Modalités : dossier et entretien

➤ **Objectifs de la formation :**

Cette formation vise à approfondir les compétences techniques en électronique analogique et numérique, traitement du signal, systèmes informatiques et langages de programmation, systèmes embarqués, réseaux et mécatronique qui sont aujourd'hui à la base des systèmes électroniques et numériques audiovisuels et de l'évènementiel.

Elle vise également l'enseignement des compétences transversales de problem solving, gestion de projet, communication et culture d'entreprise et anglais

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

▪ **Compétence 1 :**

Intégrer des systèmes et des technologies hétérogènes dans une chaîne de production A/V

▪ **Apprentissages Critiques :**

Etablir un cahier des charges (avec le client, le chef de service, etc.) Analyser et comprendre un cahier des charges Analyser et comprendre une documentation technique en français et en anglais Identifier les blocs fonctionnels de la chaîne de production demandée Identifier les ressources humaines et matériel nécessaires, disponibles ou à acquérir Définir un planning Mettre en œuvre un planning Mobiliser les outils de gestion adéquats Rédiger les documents techniques et administratifs adéquats

▪ **Mise en situation professionnelle :**

Dans le cadre de la réalisation d'un évènement Dans le cadre de la réalisation d'une production TV Dans le cadre de la réalisation d'une production cinéma Dans le cadre de la réalisation d'une production radio Dans le cadre de la réalisation d'un disque Dans le cadre de la réalisation d'une production théâtrale Dans le cadre de la réalisation d'une installation d'art

▪ **Compétence 2 :**

Développer et mettre en œuvre des fonctionnalités spécifiques dans une chaîne de production A/V.

- **Apprentissages Critiques :**

Analyser et comprendre un cahier des charges Analyser et comprendre une documentation technique en français et en anglais Mesurer et manipuler l'acoustique d'un espace Mesurer et manipuler l'éclairage d'un espace Choisir les capteurs (microphones, caméras, etc.) adéquats, selon la tâche à réaliser Monter/configurer/placer les capteurs adéquats, selon la tâche à réaliser Monter/configurer/placer les systèmes de projection adéquats, selon la tâche à réaliser Monter/configurer/placer les systèmes mécatroniques et les automations adéquats, selon la tâche à réaliser Choisir et implémenter la stratégie de raccord/connexion adéquate (alimentation et signal), filaire ou sans fil Choisir, configurer et mettre en œuvre le matériel : capteurs, matrices de données et de communication, systèmes informatiques et électroniques de contrôle et de traitement, automations, réseaux, transmission, communications, stockage, alimentation Choisir, implémenter et mettre en œuvre la chaîne adéquate de traitement analogique et numérique du son et de l'image Implémenter les stratégies adéquates de gestion des métadonnées pour les contenus A/V Implémenter les stratégies adéquates de stockage et de protection des données Identifier, choisir et manipuler les langages de programmation, les modules logiciel et les API adéquates pour réaliser les fonctionnalités désirées, si nécessaire.

- **Mise en situation professionnelle :**

Dans le cadre de la prise de son pour un disque Dans le cadre de la prise de son pour un tournage (TV, cinéma, direct, différé, réel, fiction, intérieur, extérieur, ...) Dans le cadre de la sonorisation pour un évènement Dans le cadre de l'éclairage/projection pour un évènement Dans le cadre de la régie pour un événement Dans le cadre de la régie pour un tournage Dans le cadre de l'éclairage pour un tournage Dans le cadre de la post-production pour un tournage.

- **Compétence 3 :**

Effectuer la maintenance de systèmes et de technologies hétérogènes dans une chaîne de production A/V.

- **Apprentissages Critiques :**

Mesurer, analyser et résoudre les problèmes de flux de signaux analogiques et numériques (bruits, retards, coupures, dégradation de la qualité, etc.) Mesurer et vérifier la qualité des signaux analogiques et numériques et le respect des standards Mesurer, analyser et résoudre les problèmes d'alimentation Réaliser la veille technologique Identifier les composants défectueux dans un système matériel/logiciel Identifier et prévoir les composants obsolètes dans un système matériel/logiciel Etablir les protocoles de réparation/remplacement des composants défectueux/obsolètes dans un système matériel/logiciel Réaliser des circuits électroniques et/ou des modules logiciels, si en adéquation avec la réparation/remplacement/mise à jour nécessaire.

- **Mise en situation professionnelle :**

Dans le cadre du diagnostic d'une panne/dysfonctionnement matériel/logiciel Dans le cadre de la détection et identification de bruit Dans le cadre de la réparation de matériel Dans le cadre de la mise à jour des systèmes et du matériel audiovisuel Dans le cadre de la réalisation et/ou de la modification d'une architecture/infrastructure audiovisuelle matériel/logiciel.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

Matières	ECTS	Cours
<u>Fondamentaux</u>	10	138
<u>Systèmes électroniques et informatiques</u>		125
<u>Son et vidéo</u>		152
<u>Projets tutorés</u> <u>Entreprise</u>		110

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Celles-ci respectent en tous points les conditions décrites dans les Articles 10 et 11 de l'Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence professionnelle :

Art. 10. - La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11. - La licence est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

➤ **Durée de la formation /an**
525h/an

PROGRAMME DE LA FORMATION

Fondamentaux	Gestion de projet, expression et communication professionnelles, culture d'entreprise (propriété et droits d'auteurs) Anglais professionnel Physique (optique, acoustique, etc...) Analyses filmiques et musicales, psycho-acoustique	140 h
Systèmes électroniques et informatiques pour l'audiovisuel	Traitement numérique du signal Systèmes électroniques Systèmes numériques Réseaux professionnels	125 h
Son et vidéo	Concepts et techniques de base Applications son et vidéo : broadcast, spectacle vivant, événementiel... Spécialisation	150 h
Projet transversal		110 h
TOTAL		525 h

Calendrier de la formation

Rentrée 2022/2023

Sem	du	au	LPRO TSI-STAR
	Lun	Ven	
34	22 Aug	26 Aug	
35	29 Aug	02 Sep	
36	5 Sep	09 Sep	
37	12 Sep	16 Sep	
38	19 Sep	23 Sep	
39	26 Sep	30 Sep	
40	3 Oct	07 Oct	X
41	10 Oct	14 Oct	X
42	17 Oct	21 Oct	
43	24 Oct	28 Oct	
44	31 Oct	04 Nov	
45	7 Nov	11 Nov	X
46	14 Nov	18 Nov	X
47	21 Nov	25 Nov	
48	28 Nov	02 Dec	
49	5 Dec	09 Dec	X
50	12 Dec	16 Dec	X
51	19 Dec	23 Dec	
52	26 Dec	30 Dec	
1	2 Jan	06 Jan	
2	9 Jan	13 Jan	X
3	16 Jan	20 Jan	X
4	23 Jan	27 Jan	
5	30 Jan	03 Feb	
6	6 Feb	10 Feb	X
7	13 Feb	17 Feb	X
8	20 Feb	24 Feb	
9	27 Feb	03 Mar	
10	6 Mar	10 Mar	
11	13 Mar	17 Mar	X
12	20 Mar	24 Mar	X
13	27 Mar	31 Mar	
14	3 Apr	07 Apr	
15	10 Apr	14 Apr	
16	17 Apr	21 Apr	
17	24 Apr	28 Apr	
18	1 May	05 May	
19	8 May	12 May	
20	15 May	19 May	
21	22 May	26 May	
22	29 May	02 Jun	X
23	5 Jun	09 Jun	X
24	12 Jun	16 Jun	
25	19 Jun	23 Jun	
26	26 Jun	30 Jun	X
27	3 Jul	07 Jul	X
28	10 Jul	14 Jul	
29	17 Jul	21 Jul	
30	24 Jul	28 Jul	
31	31 Jul	04 Aug	
32	7 Aug	11 Aug	
33	14 Aug	18 Aug	
34	21 Aug	25 Aug	
35	28 Aug	01 Sep	
36	4 Sep	08 Sep	X - 3j (Me-Ve)
37	11 Sep	15 Sep	
			Entreprise
		X	Cours à l'IUT
			IUT Femé
			Vacances scolaires

Les moyens

L'équipe pédagogique : liste sur demande.

Répertoire national des certifications professionnelles
Licence Professionnelle - Techniques du son et de l'image
(fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP30164

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 320v : Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

- 323 : Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Le Mans université	-	-
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université de Rennes 2	-	-
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Université de Toulon	-	-

Université Jean Jaurès - Toulouse 2	-	http://www.univ-tlse2.fr (http://www.univ-tlse2.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université Lumière - Lyon 2	-	http://www.univ-lyon2.fr (http://www.univ-lyon2.fr)
Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université d'Evry-Val-d'Essonne	-	http://www.univ-evry.fr (http://www.univ-evry.fr)
Est Marne-la-Vallée	-	-
Université Paul Valéry Montpellier 3	-	http://www.univ-montp3.fr (http://www.univ-montp3.fr)
Universités de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10	-	http://www.u-paris10.fr (http://www.u-paris10.fr)

Université Paris 13	-	-
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de Corse - Pasquale Paoli	-	http://www.univ-corse.fr (http://www.univ-corse.fr)
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	-	https://www.cyu.fr/ (https://www.cyu.fr/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Elaboration de projets scénographiques numériques, audiovisuels et interactifs dans les arts du spectacle
- Accompagnement de projets collectifs à l'aide, notamment, d'outils numériques
- Organisation et gestion d'activités liées à la musique assistée par ordinateur et/ou au design sonore
- Réalisation de courts supports audiovisuels et/ou prises de sons en réponse à des demandes clients
- Production et diffusion de documents de communication

Compétences attestées :

- Concevoir et réaliser une maquette de présentation d'un projet audiovisuel
- Aider au pilotage d'un projet multimédia
- Traduire les demandes des clients sous forme graphique : animation, illustration, montage...
- Elaborer une charte graphique en fonction des commandes des clients
- Proposer des solutions infographiques ou de communication
- Synthétiser et matérialiser les besoins des clients
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de

sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30164BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP30164BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP30164BC03 Expression et communication	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression 	

écrites et orales	<p>écrite et orale de la langue française.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
<p>RNCP30164BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP30164BC05</p> <p>responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <p>Action en</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité 	

			<p>environnementale.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 		
		<p>RNCP30164BC06</p> <p>Conception et mise en œuvre de dispositifs culturels et artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser une maquette de présentation d'un projet audiovisuel • Aider au pilotage d'un projet multimédia • Traduire les demandes des clients sous forme graphique : animation, illustration, montage... 		
		<p>RNCP30164BC07</p> <p>Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une charte graphique en fonction des commandes des clients • Proposer des solutions infographiques ou de communication 		
		<p>RNCP30164BC08</p> <p>Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Synthétiser et matérialiser les besoins des clients 		

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- J59 : Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale

Type d'emplois accessibles :

- Attaché / Attachée de production audiovisuelle
- Attaché / Attachée de production cinématographique
- Chargé / Chargée de production audiovisuelle
- Chargé / Chargée de production cinématographique
- Assistant réalisateur / Assistante réalisatrice
- Réalisateur / Réalisatrice de vidéo-clip
- Designer Web
- Graphiste multimédia
- Infographiste
- Réalisateur / Réalisatrice multimédia
- Documentariste
- Assistant son
- Preneur de son
- Animateur 2D et 3D
- Concepteur / Conceptrice artistique communication multimédia

Code(s) ROME :

- E1205 - Réalisation de contenus multimédias
- L1508 - Prise de son et sonorisation
- E1104 - Conception de contenus multimédias
- L1302 - Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
- L1304 - Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		<p>Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la août 2016 - art. 78 loi n°2016-1088 du 8</p>

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 25/07/2017 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015

Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
 Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015
 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
 Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
 Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 30/03/2018
 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017
 Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16522>)